

CONVOCAATION

Le Président du Conseil d'Administration de la BANK OF AFRICA – BURKINA FASO invite les actionnaires de la Société à participer à l'Assemblée Générale Mixte-Ordinaire et Extraordinaire- qui aura lieu le Mardi 28 mars 2017 à 10 heures précises dans les locaux de l'Hôtel LAÏCO OUAGA 2000.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- POINT 1 Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.**
- 1.1. Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Président du Conseil d'Administration
 - 1.2. Examen et approbation des rapports des Commissaires aux Comptes.
 - 1.3. Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission.
- POINT 2 Affectation du résultat de l'exercice 2016.**
- POINT 3 Fixation des indemnités allouées aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2017.**
- POINT 4 Vote de résolutions.**

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

- POINT 1 Augmentation de capital par incorporation des réserves et fractionnement des actions de BOA-BURKINA FASO.**
- POINT 2 Vote de résolutions.**

Nous informons tous les actionnaires de BANK OF AFRICA – BURKINA FASO que les documents relatifs à cet ordre du jour seront disponibles, pour compter du 9 mars 2017 au Siège de la Banque.

Nous comptons vivement sur votre participation à cette Assemblée Générale Mixte.

Le Président du Conseil d'Administration de la
BANK OF AFRICA – BURKINA FASO

Lassiné DIAWARA

